

Un nouveau témoin de l'art schématique post-glaciaire : les abris Perret (Blauvac, Vaucluse)

par Philippe Hameau et Maurice Paccard

RÉSUMÉ

L'étude des abris Perret met en évidence la relation qui existe entre les peintures schématiques découvertes en 1985 et les murets et le mobilier mis au jour à la suite d'une fouille du sédiment sous-jacent. Les figures consistent en personnages masculins associés à des points, en groupes de ponctuations et en alignements de petites croix. Le matériel comprend les restes de récipients du Campaniforme et du Bronze Ancien et d'un débitage du silex. Les comparaisons avec d'autres sites peints du Sud de la France permettent de supposer la présence de structures liées à un culte.

SUMMARY

The study of Perret's caves illustrates the relation existing between the schematic painted pictures discovered in 1985 and the walls and objects come into light after underlying sediments' excavation. The pictures consist of masculine personages associated to points, of groups of punctuations and of aligned little crosses. The discovered material contains fragments of Bell-Beakers and Ancient Bronze Age pottery and remains of flint « débitage ». Comparisons with other painted sites of Southern France allow to suppose the presence of structures related to some cult.

PRÉSENTATION

Situés au lieu-dit Fayol (commune de Blauvac, Vaucluse), les abris peints des gorges de la Nesque ont été désignés du nom de leur inventeur, Jacques Perret, membre du Groupe Archéologique de Carpentras et sa région, qui les découvrit en décembre 1985. Cette appellation a été reproduite ensuite dans plusieurs comptes-rendus annonçant l'intervention archéologique d'août 1987 (1) malgré l'incertitude sur l'identification du site dit Fayol (ou Fayolles) déjà mentionné par M. Nicolas en 1886 (Nicolas, 1886) puis S. Gagnière en 1933 (Gagnière, 1933). La différenciation des deux sites n'est pas définitivement établie.

Les abris Perret se trouvent en rive droite de la Nesque, affluent de l'Ouvèze, à 550 m d'altitude, une vingtaine de mètres au-dessus de la RD 942 Carpentras-Sault (fig. 1) et 150 m au-dessus du talweg. Ils s'ouvrent au sud-sud-ouest et sont creusés à mi-pente dans les calcaires secondaires bédouliens de faciès urgonien qui forment le canyon de la Nesque. La végétation est une garrigue assez dense où dominent genévriers et chênes verts. L'accès en est relativement aisé, à partir de la route, sur une série de petits éboulis cryoclastiques qui conduisent au bas d'une paroi verticale d'une trentaine de mètres de haut. Un renforcement court tout au long du pied de la barre

(1) Ont participé à cette intervention, Guy Durand, Jean Estève, Jérôme Gonzalès, Michel Gonzalès, Gilles Gurbiel, Henri Marchesi, Jacques Perret, Patrick Rey, que nous tenons à remercier, et nous-mêmes.

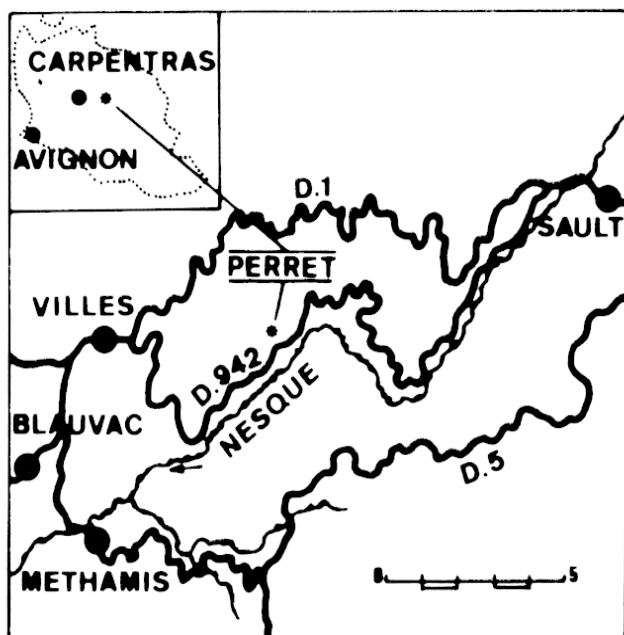


Fig. 1 - Situation des abris Perret (Blauvac, Vaucluse).

rocheuse et se divise en de nombreux abris aux dimensions variables. Certains d'entre eux ont été aménagés à l'époque sub-actuelle et montrent encore des vestiges de murs édifiés à sec. Dans l'appareil de l'un d'eux, l'un de nous (M.P.) a eu la chance de trouver un fragment de meule en roche dure, utilisée en ré-emploi. A 7 m du sol, une série de cavités plus ou moins larges et profondes (fig. 2) auxquelles on ne peut accéder qu'à l'aide d'une échelle, ont été utilisées ponctuellement par l'homme, parfois jusqu'à très récemment.

L'ABRI N° 1

Le premier abri s'étale sur 40 m environ et a une profondeur variant entre 6 et 9 m. A l'ouverture, la hauteur est de 4 m en moyenne. Le sol est à nu sur la presque totalité de l'abri. La terre n'est retenue qu'à hauteur du surplomb rocheux, par de gros blocs tombés de la falaise. Là, ont commencé de pousser quelques chênes verts qui ne parviennent pas à masquer l'endroit.

La paroi n'est pas lisse et se délite en de nombreux endroits. Sa teinte est grise avec de légères nuances orangées qu'on attribue à une oxydation naturelle de la roche plutôt qu'à l'action de l'homme (1). Plu-

(1) La teinte orangée du support a pu déterminer le choix des artistes au Post-Glaciaire aussi cette observation a-t-elle son intérêt.



Fig. 2 - Localisation des abris Perret dans la barre rocheuse (photo M. Gonzalès).

sieurs coulées stalagmitiques découpent le support en « panneaux » et cette division naturelle a peut-être influencé le choix de l'emplacement des figures. Par contre, un petit recoin aménagé du côté Est de l'abri par deux avancées rocheuses et qui nous semblait propice à l'ornementation, n'a semble-t-il jamais attiré dans ce but les Préhistoriques.

Peintures

Quatre peintures ou traces de peintures sont encore visibles, peintes à hauteur d'yeux avec un pigment de couleur rouge tirant parfois sur l'orangé. La largeur des traits laisse supposer qu'ils ont été faits avec le doigt. Quelques bavures supposent un pigment plus liquide que pâteux. Ce sont d'ouest en est :

1. Une série de points d'un diamètre moyen de 1 cm, sans ordre apparent.
2. Un personnage masculin de 11 cm de haut (fig. 3) fait d'un trait axial vertical représentant la tête et le tronc, bifurqué en deux traits verticaux qui constituent les membres inférieurs. Une ligne perpendiculaire à l'axe figure les deux bras. La représentation en segments de droite restitue des hanches larges. Celui-ci est peut-être sexué si on assimile la sur-épaisseur du trait de droite à la représentation peu nette du phallus. Cette figure en assez bon état est surmontée de 9 points, soulignée de 9 points et accompagnée à sa gauche de 6 autres points. Ces ponctuations ont un diamètre moyen de 1 cm. On ne distingue aucune ponctuation à droite de la figure ; peut-être est-ce dû à la présence d'une fissure qui parcourt la roche et cerne l'ensemble.
3. Une représentation sans doute très proche de la précédente (fig. 4) mais qui nous est parvenue dans



Fig. 3 - Relevé direct de la figure 2 de l'abri Perret n° 1.

un état de dégradation avancée. On distingue l'axe vertical et le départ du membre inférieur gauche, quelques vestiges des bras et sans doute des ponctuations qui accompagnaient le personnage. La longueur du trait axial (8,5 cm de long) témoigne d'une similitude de taille entre les figures 2 et 3.

4. Une série de points, peu nets, sans ordre apparent, faisant le pendant à la figure 1.

L'ABRI N° 2

Au-dessus du premier abri, s'ouvre une cavité profonde de 6,50 m pour une largeur de 7,20 m et une hauteur de 2,50 m à 4 m selon les endroits (fig. 7). Un sédiment grisâtre, pulvérulent recouvre



Fig. 4 - Relevé direct de la figure 3 de l'abri Perret n° 1.

la partie antérieure de la cavité s'arrêtant deux mètres environ en retrait du bord. Un genévrier de Phénicie et un pistachier térébinthe ont réussi à se fixer sur cette terre d'une épaisseur n'excédant pas 20 cm. Le centre de l'abri est occupé par un monolithe encroûté de calcite (fig. 5), de 2,30 m de haut et 1,50 m de diamètre maximal. Vérification faite à l'issue de la fouille de l'abri n° 2, il s'agit d'une concrétion naturelle, sans doute une stalagmite qui s'est détachée de la voûte de son propre poids. Elle n'est en effet soudée au sol que par une trainée de carbonate issue du ruissellement des eaux. La voûte laisse encore filtrer les eaux et l'on y observe de petites concrétions. L'existence de ce monolithe est antérieure aux vestiges laissés par l'homme.

La cavité a été utilisée ponctuellement à une date récente ce dont témoignent quelques vestiges trouvés en arrière du rocher central : de la paille, quelques cendres, un bâton taillé dans du bois de genévrier, de menus fragments d'os très partiellement brûlés. Cette occupation n'a tout au plus provoqué qu'un tassement superficiel du sédiment meuble sans remaniement des vestiges préhistoriques.

Peintures

Sur la paroi ouest, à 1,25 m du sol, sont peintes en rouge 16 petites croix, 7 à gauche, les plus grandes, en forme de croix grecques, disposées sur 2 lignes (4 et 3) et attachées les unes aux autres, et 9 à droite, plus petites, en forme de croix de Saint-André,



Fig. 5 - Le monolithe de l'abri Perret n° 2 au moment de sa découverte (photo M. Gonzalès).

disposées sur 3 lignes (3 fois 3) et en ordre plus lâche (fig. 6). L'ensemble a un développement maximal de 7,5 cm et mesure 3 cm de haut. La plus grande des croix, à gauche, montre des branches de 1,5 cm de longueur. Le trait est fin, présentant un léger renflement à l'extrémité des branches pour les petites croix figurées à droite.

Structure anthropique

En arrière du monolithe, sur les côtés nord et ouest, la fouille a restitué les vestiges d'un muret et un matériel lithique et céramique permettant de dater cette construction.

Les pierres du muret sont disposées sur une assise, parfois deux, au milieu de la puissance du sédiment. Malgré la faible épaisseur de ce dernier et la longueur du muret (2,40 m) aucune pierre n'était visible en surface. Il s'agit d'un alignement de pierres d'où certaines d'entre elles ont glissé. Non retouchés,

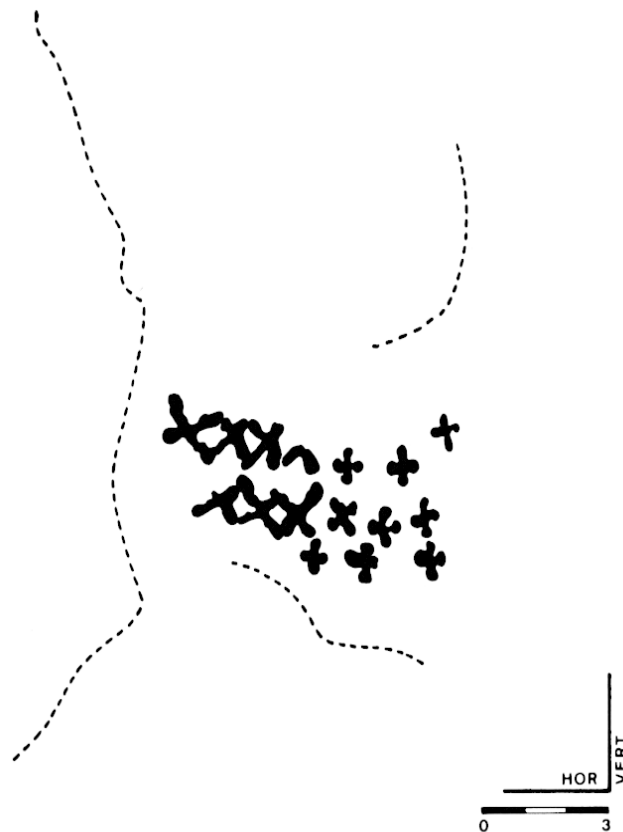


Fig. 6 - Relevé direct des peintures de l'abri Perret n° 2.

d'une longueur de 20 à 30 cm, ces blocs calcaires ont été apportés dans la cavité depuis la pente.

Mobilier

Quelques fragments céramiques ont été trouvés à hauteur des blocs et l'un d'entre eux était pris entre deux éléments du muret. La majorité du matériel a été mise au jour du côté ouest (travée 5) (fig. 7).

Il s'agit essentiellement de 60 fragments, relativement groupés, d'un même récipient permettant de reconstituer graphiquement une jarre d'une quarantaine de cm de haut pour un diamètre maximum à la panse de 36 cm. Le diamètre à l'ouverture est de 32 cm et celui du fond de 19 cm (fig. 8). La pâte, grise jusqu'au cœur est sableuse et friable avec un dégraissant de calcite. Le vase s'est fragmenté selon les lignes du colombin dont on observe les faces d'adhérence (concave et convexe). L'unique préhension, située au-dessus du diamètre maximum, est un bouton pincé qui adhère mal à la panse. La décoration consiste en une ligne d'impressions digitales faiblement marquées au-dessous du col et en impressions digitales sur la lèvre légèrement ourlée. Cette forme céramique et sa décoration désignent une jarre de type rhodanien (Bronze Ancien), encore appelée

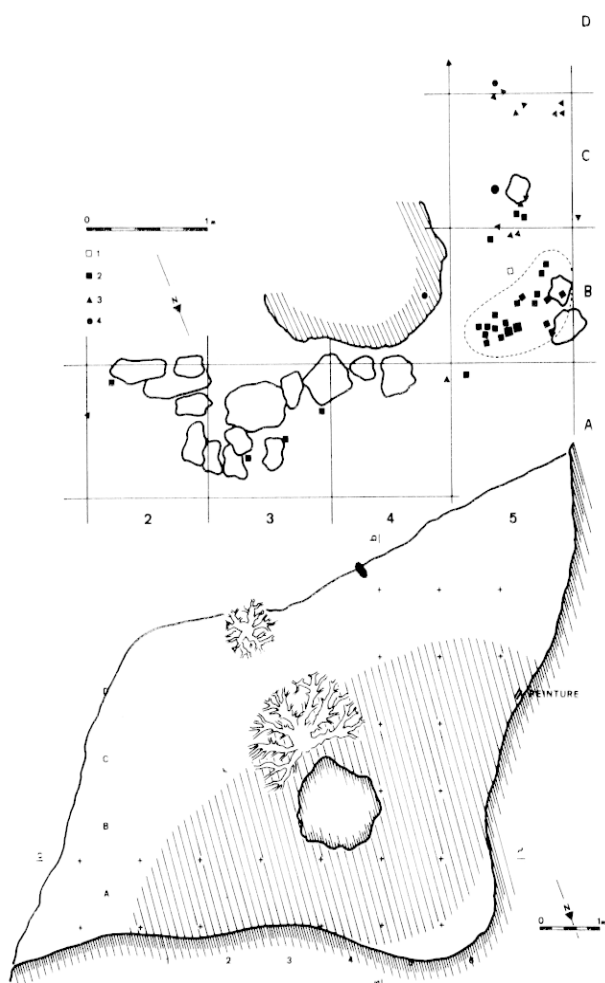


Fig. 7 - Plan de l'abri Perret n° 2 (en bas) et localisation des vestiges. 1 : Tesson campaniforme ; 2 : Fragments de la jarre rhodanienne ; 3 : Éclats de silex ; 4 : Galets.

« jarre à cordon » en vertu d'un décor répandu consistant en cordons, parfois lisses, souvent digités. De nombreux auteurs (Roudil, 1972 ; Guthertz, 1978 ; Sauzade, 1982) ont écrit sur ce type céramique et ses critères morphologiques, propos adaptés au récipient de l'abri Perret n° 2. L'exemplaire actuellement connu qui s'en rapproche le plus est la jarre de la grotte du Passage à Buoux (Vaucluse) (Courtin, 1976).

Un tesson céramique isolé, attribuable à la civilisation Campaniforme a été trouvé dans le même contexte (fig. 9, n° 1). Il s'agit d'un fragment de bord droit portant un décor central estampé déterminant un motif en forme de grille surmonté et souligné de lignes horizontales et de courtes incisions. On est en présence des restes d'un petit gobelet campaniforme de style provençal. Quelques autres fragments, atypiques, appartiennent à deux récipients différents.

Le mobilier lithique a été trouvé en avant des tessons de la jarre, dans un espace restreint (carré C5

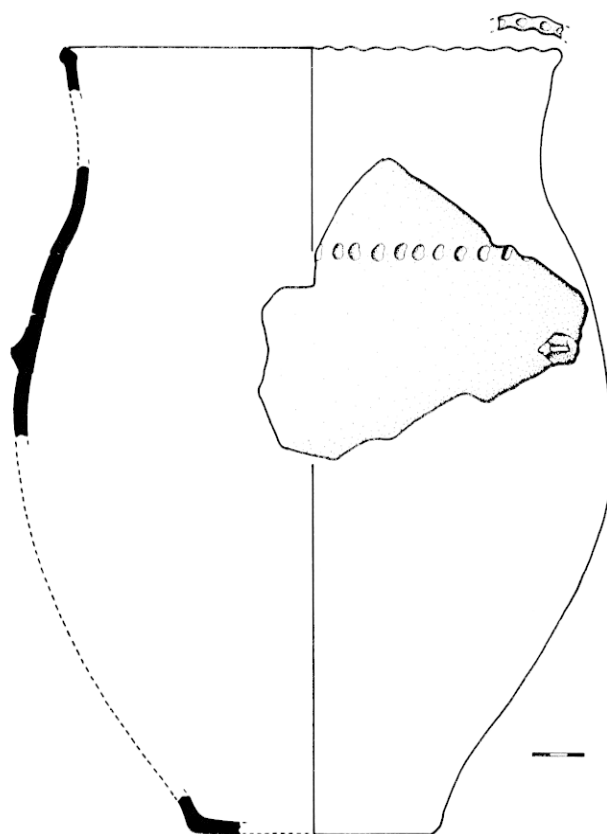


Fig. 8 - Reconstitution de la jarre de type rhodanien mise au jour dans l'abri Perret n° 2.

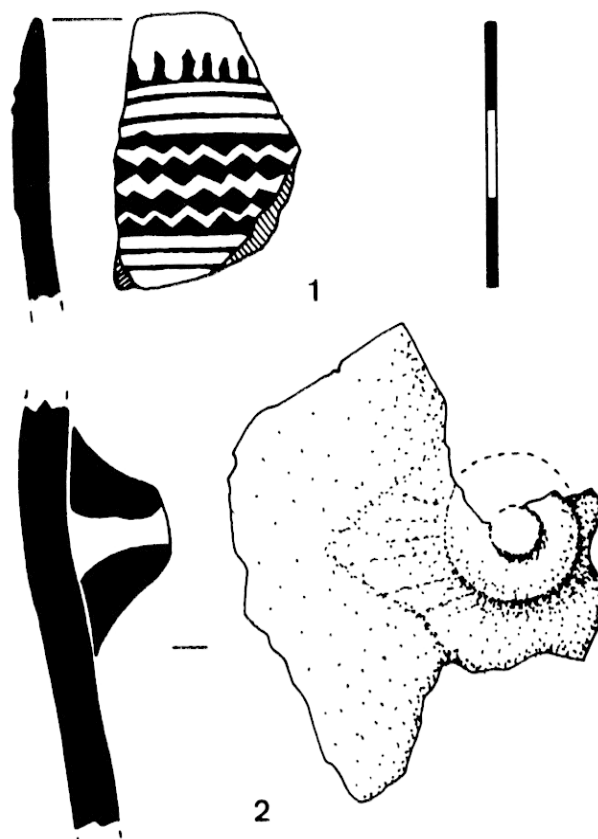


Fig. 9 - 1 : Tesson campaniforme de l'abri Perret n° 2 ; 2 : Goulot verseur sur pichet de l'abri Perret n° 3.

essentiellement). Ce sont les vestiges d'un débitage in situ du silex. Quelques remontages ont été possibles.

La majorité des éclats ont été tirés d'un nucléus de silex brun, au cortex épais, de forme prismatique, présentant 2 plans de frappe (fig. 10, n° 1). Ces éclats ont pris diverses nuances du brun suite à une chauffe préalable du rognon et présentent une patine post-abandon allant du blanc au bleu selon les exemplaires. L'impression est celle d'un débitage dans le but d'obtenir des lames mais sur un matériau de moindre qualité dont on n'a réussi qu'à extraire des éclats parfois allongés, au bulbe très prononcé. Les rares outils façonnés sont un grattoir sur éclat épais montrant une réserve corticale sur bord droit, un grattoir unguiforme sur éclat mince et un racloir transversal sur éclat épais (fig. 10, n° 5, 6, 3). Un rognon de silex bleu et quelques éclats qui en ont été détachés complètent l'ensemble. Des cupules thermiques, témoins d'une chauffe du silex, creusent certains éclats.

Apparemment, la proximité des gisements de silex de Murs-Gordes, quelques kilomètres au sud-ouest

n'a pas influencé les utilisateurs des abris Perret dans leur choix de la matière première. Ceux-ci se sont contentés d'un matériau de qualité moindre, peut-être extrait aux alentours des abris peints.

Dans la même zone que l'industrie lithique ont été trouvés deux fragments de galets roulés en calcaire et un exemplaire intact, en sphère aplatie ((fig. 10, n° 4), de 6,1 cm de diamètre maximum. Ils ont peut-être participé au débitage bien qu'ils ne présentent pas de trace nette de percussion.

Enfin, un petit fossile, une rhynchonelle, a été mise au jour au milieu du matériel.

L'ABRI N° 3

A l'ouest de la cavité précédente et à même hauteur s'ouvre un autre abri de dimensions moindres ; sa profondeur est de 3 m pour une largeur de 5,50 m et une hauteur moyenne de 2 m. Le sédiment de même nature que celui de l'abri n° 2 n'occupe qu'une faible surface dans la partie nord-ouest de la cavité et présente une puissance inférieure à 10 cm. Une fracture de la roche, en avant du porche a retenu une partie du sédiment et son matériel archéologique glissant depuis la salle. Cette poche de terre a favorisé la croissance d'un genévrier de Phénicie (fig. 11).

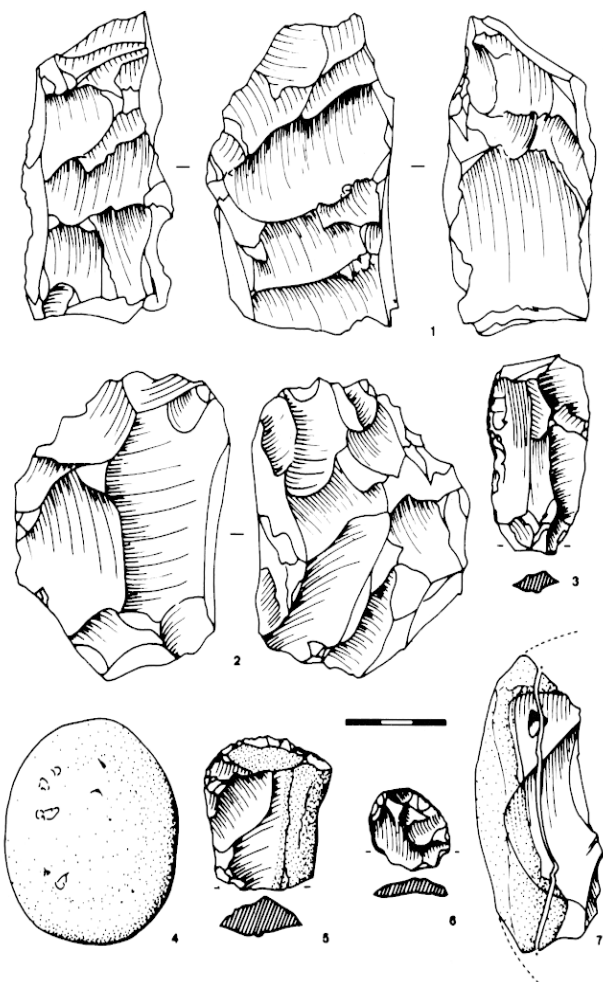


Fig. 10 - Matériel lithique des abris Perret n° 2 (1, 3 à 7) et n° (2).

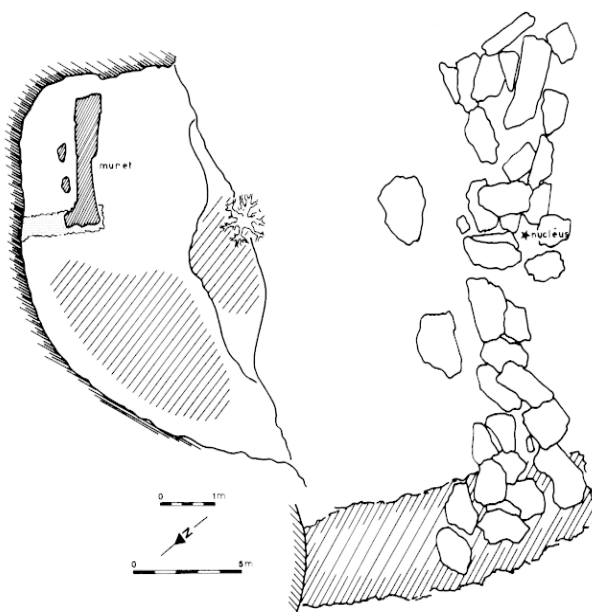


Fig. 11 - A gauche, plan de l'abri Perret n° 3, localisation du muret et des vestiges (zone hachurée). A droite, plan du muret de l'abri Perret n° 3.

Structure anthropique

Aucune peinture n'a été décelée dans cette cavité qui a retenu notre attention pour la structure en place dans sa partie orientale (fig. 11). C'est un muret bas, constitué d'une seule assise posée sur le rocher et qui a sans doute été un peu plus haut à l'origine (deux assises ?). Long de 2,30 m et ininterrompu, orienté NO-SE, il est constitué de blocs calcaires à l'état brut, de 20 à 30 cm de long, ramassés sur la pente. Son extrémité occidentale se rattache à un bourrelet épais et concrétionné fabriqué par le passage répété des eaux carbonatées depuis une fissure de la paroi. Muret et concrétionnement, perpendiculaires, délimitent un espace d'environ 1,75 m², plus matérialisé qu'utilitaire. On ne peut qu'évoquer la ressemblance qui existe entre ce muret, son emplacement et sa construction et celui découvert dans l'abri précédent.

Mobilier

Le matériel est composé de 25 fragments céramiques et 4 éléments lithiques dont quelques-uns affleuraient près de blocs calcaires de petite taille présentant de légères traces de rubéfaction. A la fouille, le matériel n'a montré aucun dépôt particulier.

Les tessons appartiennent essentiellement à une forme ouverte munie d'un goulot rapporté (fig. 9, n° 2) et d'une anse en ruban assez fermée. La pâte est noire jusqu'au cœur avec un fin dégraissant de calcite et les parois relativement fines. Nous sommes tentés de rapprocher ces éléments de tasses ou pichets du Bronze Ancien, notamment de la tasse à goulot verseur de l'aven de Vaclare (Esparron-du-Verdon, Alpes-de-Haute-Provence) (Courtin, 1976) ou de celles des grottes de la Salpêtrière (Remoulins, Gard) et des Phalanges (Collias, Gard) (Roudil, 1972).

L'industrie lithique est composée de 4 éclats de silex au bulbe prononcé et recouverts d'un fort encroûtement, et d'un nucléus en silex (fig. 10, n° 2) trouvé entre les pierres qui constituent le muret.

COMPARAISONS

Le style des abris Perret n° 1 et 2, le type de représentation, la technique employée, nous autorisent à les intégrer au courant schématique dit ibérique (travaux de Breuil, 1933-35 et de Glory, 1948). Le récent travail de l'un de nous (P.H.) (Hameau,

1984) sur les sites ornés provençaux et les découvertes de sites peints dans les régions limitrophes (Dauphiné, Languedoc) permettent l'analyse comparative sans outrepasser la prudence avec laquelle on se doit d'aborder un art à ce stade de la simplification et du symbolisme.

Personnages masculins et points

Les figures anthropomorphes entourées de points sont parmi les plus fréquentes. Elles existent en Espagne, dans la vallée de Batucca (Salamanca) ou la caverne du Castillo (Santander), en Provence, à la grotte Alain (Tourves, Var) ou en Ardèche, à la grotte Gilles (Bidon). Les concentrations de points, sans relation étroite avec d'autres figures se retrouvent dans la Péninsule Ibérique, à Pena Tù (Santander), à Cimbarra dans la Sierra Morena, au Rancho de Valdechuelo (Cádiz) ou dans le Vall d'Inglà (Lleida) pour ne citer que quelques sites (fig. 12). On observe encore ces amas de points au Trou de la Feclaz (Saint-Jean-d'Arvey, Savoie) ou à l'abri Donner (Quinson, Alpes-de-Haute-Provence) (renseignement R. Brandi). Les figures de l'abri Perret n° 1 ne manquent donc pas d'éléments de comparaison. Toutefois, la ressemblance la plus frappante est certainement celle des personnages masculins de la grotte Gilles (Bidon, Ardèche) (Gilles, 1949).

Membres et corps sont traités en droites perpendiculaires qui donnent au personnage un aspect cruci-

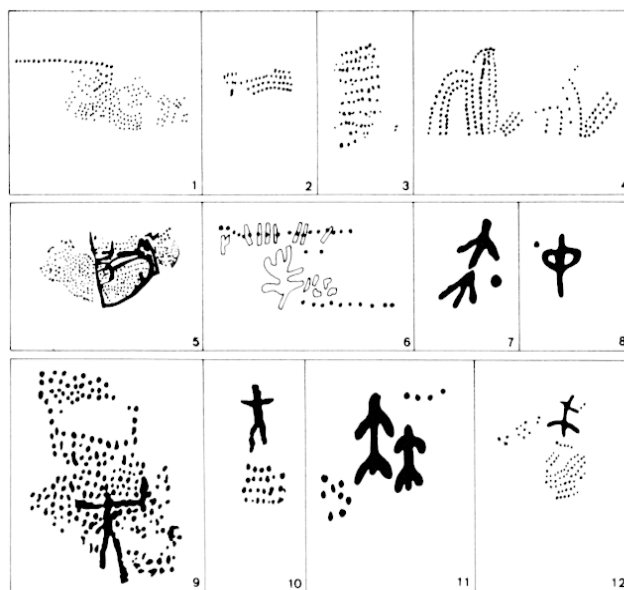


Fig. 12 - Éléments de comparaison iconographique avec les figures des abris Perret n° 1 et 2 (échelles diverses). 1 : La Pena Tù (Asturies) ; 2 : Canchal de Mahoma (Sierra Morena) ; 3 : Vall d'Inglà (Lleida) ; 4 : Cimbarra (Sierra Morena) ; 5 : Trou de la Feclaz (Savoie) ; 6 : Abri A des Eissartenes (Var) ; 7 : Grotte Chelo (Var) ; 8 : Abri A des Eissartenes (Var) ; 9 : Grotte Gilles (Ardèche) ; 10 : Grotte Gilles (Ardèche) ; 11 : Caverne du Castillo (Santander) ; 12 : Bacinete (Cadix).

forme qui n'est pas fréquent dans l'art peint. Toujours en Ardèche, les personnages de la grotte du Loup (Saint-Laurent-sous-Coiron) sont à peu près dessinés de la même manière. Par contre, la Provence n'a pas restitué de figures humaines représentées ainsi, si bien qu'on serait tenté de voir dans les peintures de l'abri Perret n° 1 un style plus « rhodanien » que provençal (1).

Croix

Les croix de l'abri Perret n° 2 admettent beaucoup moins d'éléments comparatifs. La croix est un signe répandu dans l'art post-glaciaire certes, mais les représentations peintes fiables, c'est-à-dire permettant la comparaison, nous semblent rares.

Le Midi de la France fournit quelques exemples. L'abri de Font-de-Baume (Fours, Alpes-de-Haute-Provence) montre une croix peinte en rouge à deux mètres du sol. Le réseau supérieur de la grotte de l'Église (Baudinard, Var) abrite des séries de croix peintes sur la voûte de diverticules bas et la grotte Chuchy (Tourves, Var) présente un panneau où les croix sont associées à la représentation d'une « idole », à des traits pointés et des ponctuations, à la figuration d'un soleil et d'une hache. Les croix de la grotte Chuchy sont par la taille, beaucoup plus semblables à celles de l'abri Perret n° 2 quoique par la finesse du trait, l'agencement des signes et la distinction en deux groupes, ces dernières restent à ce jour uniques dans l'art peint.

INTERPRÉTATIONS

La signification de ces croix doit être appréhendée en même temps que celle des figures de l'abri sous-jacent, l'ensemble Perret considéré à notre avis comme un tout. En effet, par l'étude des associations signe avec signe, par la localisation des figures, il ressort que ces manifestations artistiques s'articulent autour d'un cycle « philosophique » dont les thèmes sont la Fécondité, la Mort, la Vie (active). Ce cycle peut n'être que partiellement exprimé comme c'est semble-t-il le cas aux abris Perret.

Nous sommes en présence du thème de la Fécondité.

(1) Suite à une visite des lieux le 19 octobre 1986, Paul Bellin avait confirmé cette proposition tout en nous recommandant la prudence au vu du faible nombre d'exemples « rhodaniens ».

L'art schématique post-glaciaire admet des styles locaux qui s'adaptent au principe de simplification-abstraction. Ainsi, si certains personnages masculins sont exécutés avec un souci du détail qui permet de les identifier sans difficulté, d'autres sont simplifiés à l'extrême pour n'être plus que de simples bâtonnets. Pour cette raison, les personnages de l'abri n° 1 n'ont pas besoin d'être sexués. Il semble que l'artiste ait uniquement cherché à reproduire le concept de « sexe masculin ». Accompagnant le personnage masculin, le point paraît renforcer ce concept. Même si on admet aux nombreuses ponctuations le rôle d'une comptabilité, idée qu'expriment de nombreux chercheurs, le point est masculin. Des exemples tant en Espagne qu'en France montrent des personnages masculins systématiquement accompagnés d'un point (caverne du Castillo à Santander, site de Bacinete (Cadix), grotte Chelo (Ollioules, Var), abri A des Eissartènes (Le Val, Var) jusqu'à la simplification extrême qui consiste en un bâtonnet pointé (grotte Chuchy, Tourves, Var).

Les figures féminines sont exceptionnellement représentées sur les parois des abris en plein air alors qu'on en connaît de remarquables exemplaires dans les cavités plus profondes, dans un style réaliste comme à la grotte Chelo (Ollioules, Var) ou plus simplifiées comme à l'abri Hillaire (Tourves, Var). Lorsqu'elles sont exécutées, ces représentations féminines sont complémentaires de figures masculines et souvent associées à ces dernières par l'intermédiaire d'une fissure étroite de la cavité. Simplifiés à l'extrême, ces signes féminins reproduisent le concept de « sexe féminin » sous la forme de simples croix. L'exemple flagrant est celui du panneau de la grotte Chuchy (Tourves, Var) décrit plus haut, d'ailleurs peint sur le côté gauche d'une fissure profonde.

Sur les parois des abris, cette complémentarité est exprimée plus timidement (2) mais l'on connaît dans le Var (abri de la Toulousane, Sainte-Anne-d'Évenos) l'exemple d'une fresque sur grès reproduisant six personnages masculins de grande taille (20 cm de haut en moyenne) en contrebas de laquelle on a gravé une croix aux branches égales.

Les figures des abris Perret participent donc à l'expression du thème de la Fécondité par la complémentarité de symboles masculins (abri n° 1) et de symboles féminins (abri n° 2).

STRUCTURES ANTHROPIQUES

L'originalité des abris Perret réside moins dans la présence de peintures dont on voit qu'elles sont assez

(2) A moins qu'il ne faille imputer cette absence à la dégradation des parois de ces abris plus exposés aux intempéries.

classiques du corpus schématique que dans l'association de ces manifestations artistiques avec un matériel datable et des structures à notre connaissance inédites.

Éléments de datation

Dans le Sud de la France, une telle association vaut pour 1 site orné sur 4 environ, encore est-ce inégal dans l'information apportée. La relation est évidente pour la grotte Alain (Tourves, Var), la grotte Monier (Évenos, Var), le réseau supérieur de la grotte de l'Église (Baudinard, Var) et la grotte de l'Olivier (Les Adrets-de-l'Esterel, Var) (fig. 13). Elle est moins probante et imparfaitement datée aux grottes Dalger et du Pin (Ollioules, Var). Elle est équivoque à la grotte Resplandy (Hérault), à l'abri des Points-Rouges (Quinson, Var) et à la grotte du Levant de Launier (Malaucène, Vaucluse). Les sites apparaissant fiables donnent pour date d'exécution des peintures, les débuts du Chalcolithique, peut-être même l'extrême fin du Néolithique à la grotte de l'Église (Baudinard, Var). L'utilisation tardive de certaines de ces cavités comme la grotte Monier (Évenos, Var) laisse supposer une compréhension des figures qui s'est perpétuée jusqu'au Bronze Moyen. Tout en s'insérant dans cet intervalle de temps, les figures de l'abri Perret n° 2 pourraient

avoir été réalisées plus tardivement en admettant bien sûr que le matériel soit contemporain de la phase d'exécution. Les peintures seraient alors datées de la fin du Chalcolithique et leur « utilisation » se serait perpétuée pendant une période relativement longue.

L'hypothèse dont il faut se méfier et qui reste un fait acquis chez certains auteurs depuis sa formulation par A. Glory (Glory, 1948) est celle d'un art véhiculé par les Campaniformes. La seule preuve de cette relation est un fond vaguement galbé attribué sans raison à un récipient de cette civilisation, trouvé dans la grotte Alain (Tourves, Var) (1). L'existence de vestiges campaniformes prouve seulement une continuité dans la compréhension de l'art peint par des groupes humains qui ne sont pas les auteurs des figures.

L'exécution tardive de figures schématiques peintes n'est pas non plus une hypothèse à rejeter. Nous n'en donnerons pour exemple que la célèbre figure de la Pena Tù dans la zone cantabrique, gravée et peinte, associée à la représentation d'un poignard en métal pourvu de ses 5 trous de rivet et ordinairement datée du Bronze Ancien.

Utilisation des cavités ornées

L'existence de vestiges mobiliers dans une structure d'un accès si malaisé est singulière. Il existe des cavités peu accessibles (grotte Dumas à Ollioules, Var, abri Donner à Quinson, Alpes-de-Haute-Provence et trou de la Féclaz à Saint-Jean d'Arvey, Savoie), supposant donc un choix des Préhistoriques, mais aucune n'a restitué ni matériel, ni structure.

Les figures datées dans les grottes précédemment inventoriées sont en relation avec des sépultures collectives, à l'exception de quelques soleils de la grotte de l'Église (Baudinard, Var) peints au-dessus d'une fosse avec matériel (Courtin, 1959) assimilée à un dépôt (fragments céramiques, poinçons en os, moyens de préhensions isolés et charbons de bois). S'il existe, le contexte est donc funéraire, peut-être strictement « cultuel » mais il ne s'agit jamais d'un habitat. Tout au contraire, la recherche d'habitats pouvant être contemporains d'abris ornés, que mène depuis quelques années l'un d'entre nous (P.H.) s'avère pratiquement stérile (Acovitsioti-Hameau, 1985).

(1) Malgré une mise au point de J. Courtin à ce sujet (Courtin, 1974, p. 305), le vase « campaniforme » de la grotte Alain est encore présenté comme tel (Abelanet, 1986, p. 160).

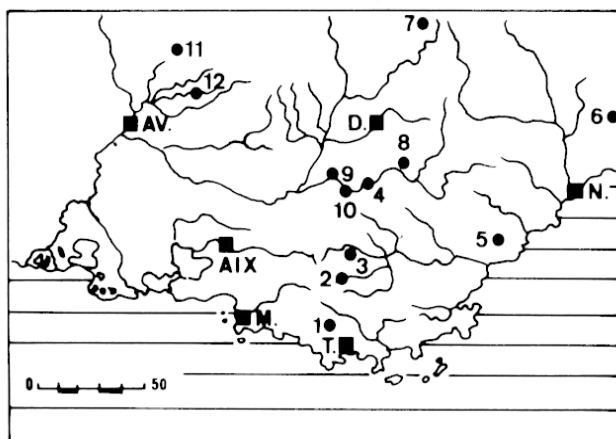


Fig. 13 - Carte de répartition des sites ou ensembles de sites ornés de peintures post-glaciaires en Provence (liste arrêtée au 1^{er} janvier 1988). 1 : Région des gorges d'Ollioules (Var) : abris Georgeot n° 1 et n° 2, abri de la Toulousane, grotte Dalger, abri Dalger n° 3, grotte de la Beate, grotte Monier, grotte du Pin, grotte Dumas, abri du Taillan, grotte Chelo ; 2 : Vallée du Haut-Carami (Tourves, Var) : grotte du Charbonnier, grotte dei Cabro, grotte Alain, trou des Deux Amis, trou Nicole, grotte Neukirch, abri Hillaire, grotte Chuchy, abri du Poste du Lazaret (douteux), abri Bernard ; 3 : Abri peint (ou A) des Eissartenes (Le Val, Var) ; 4 : Réseau supérieur et réseau moyen de la grotte de l'Église (Baudinard, Var) ; 5 : Grotte de l'Olivier (les Adrets-de-l'Esterel, Var) ; 6 : Gias aux Peintures (Saint-Dalmas-de-Tende, Alpes-Maritimes) ; 7 : Abri de Font-de-Baume (Fours, Alpes-de-Haute-Provence) ; 8 : La Pierre Escrite (Chasteuil, Alpes-de-Haute-Provence) ; 9 : Abri Donner (Quinson, Alpes-de-Haute-Provence) ; 10 : Abri des Points Rouges (Quinson, Alpes-de-Haute-Provence) (mal daté) ; 11 : Grotte du Levant de Launier (Malaucène, Vaucluse) ; 12 : Gorges de la Nesque (Blauvac, Vaucluse) : abris Perret n° 1 et n° 2, Baume Sournie (douteux).

Hypothèses pour les abris Perret

Le contexte des abris Perret est différent. Il s'agit pour les abris n° 2 et 3, bien que ce dernier ne soit pas orné, de murets dont la fonction principale n'est pas de « protéger » à proximité desquels l'homme a taillé le silex et apporté plusieurs récipients. Dans les deux cas, ce sont des vases destinés au stockage de liquide. Cela ne fait aucun doute pour le pichet muni de son goulot dans l'abri n° 3. On le suppose pour la jarre de l'abri n° 2, récipient souvent trouvé en place sous les égouttoirs des cavités humides (grotte du Passage à Buoux, Vaucluse, aven des Olivières au Revest, Var, aven des Platrières à Géménos, Bouches-du-Rhône...) (Sauzade, 1982).

Humide, l'abri n° 2 a dû l'être à en juger par l'importance de la stalagmite qui en occupe le centre. Cette humidité n'a cependant pas attiré des occupations telles que le débitage lithique et la peinture. Il s'agit plutôt de pratiques dont nous ne connaissons pas d'exemples équivalents, non directement liées aux coutumes funéraires et exécutées dans des lieux volontairement retirés. Est-il hasardeux, compte-tenu du thème évoqué par les peintures, de voir dans les vestiges de ces abris supérieurs, les accessoires de pratiques initiatiques liées à la Fécondité ? Le débat, souvent rejeté faute de preuves véritables, nous semble de nouveau possible grâce aux découvertes de l'ensemble Perret.

Philippe HAMEAU
URA 36 du CRA/CNRS,
14, avenue F.-Mistral, 83136 Forcalqueiret

Maurice PACCARD
Groupe Archéologique de Carpentras et sa région,
Les Barres, 84260 Sarrians

ABELANET J. (1986) — Signes sans paroles, cent siècles d'art rupestre en Europe occidentale. 1986, 345 p., 75 fig., Hachette Éd.

ACQVITSIOTI-HAMEAU A. et HAMEAU Ph. (1985) — Le Vallon du Gueilet : première approche. *Cahier de l'ASER*, n° 4, pp. 21-31.

BELLIN P. (1958) — L'art schématique de la grotte du Loup (Ardèche). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 55, pp. 15-19.

BREUIL (1933-35) — Les peintures rupestres symboliques de la Péninsule Ibérique. 4 vol., 539 p., 234 fig.

COURTIN J. (1959) — Les peintures schématiques de la grotte de l'Église. *Revue d'Études Ligures*, t. XXV, pp. 186-195.

COURTIN J. (1974) — Le Néolithique de la Provence, 1974. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 11, 359 p., 126 fig., Klincksieck Éd.

COURTIN J. (1976) — Le Bronze ancien et moyen. *La Préhistoire Française*, t. II, pp. 445-451.

GAGNIERE S., GERMAND L. et SAUTEL L. (1933) — Essais historiques sur le département du Vaucluse : Préhistoire et Protohistoire. 1933, Soc. Ano. Imprimerie.

GILLES R. et LOUIS M. (1949) — Las pinturas rupestres de estilo ibérico de la « Cueva Gilles » (Saint-Marcel-d'Ardèche). *Cronica del IV Cong. arqueol. del Sudeste español*, sess. Elche, pp. 129-141.

GLORY A., SANZ-MARTINEZ P., GEORGEOT P. et NEUKIRCH N. (1948) — Les peintures de l'Age du Métal en France Méridionale. *Préhistoire*, t. X, pp. 7-135.

GUTHIERZ X. (1978) — La Jarre « rhodanienne » du Pont-de-Justice à Nîmes, Gard. *École Antique de Nîmes*, t. 11-13, pp. 11-30.

HAMEAU Ph. (1984) — Les Peintures Post-Glaciaires en Provence, thèse de III^e cycle de l'Université de Paris I-Sorbonne. 2 vol., 202 p., 115 fig., à paraître coll. D.A.F.

PORTE J.-L. et AYROLES P. (1972) — Nouvel abri à peintures de l'Age des Métaux : le Trou de la Feclaz (Savoie). *Études Préhistoriques*, n° 3, pp. 12-19.

NICOLAS M. (1886) — Silex et dépôts de la grotte de Fayolles. *Matériaux*, p. 181.

ROUDIL J.-L. (1972) — L'Age du Bronze en Languedoc oriental, 1972. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 10, 298 p., 109 fig., Klincksieck Éd.

SAUZADE (1982) — L'aven des Platrières à Géménos, Bouches-du-Rhône. *Bulletin de Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille*, t. 42, pp. 75-82.